

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 octobre 2009

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Convention relative à l'aménagement du bourg dans l'emprise des routes départementales 232, 270 et 603

Cette convention définit les dispositions à convenir entre le département de la Mayenne et la commune de Fontaine-Couverte concernant les conditions d'entretien, de gestion et de domanialité de l'aménagement. La commune ne peut démarrer les travaux qu'après validation et signature de cette convention. Le conseil municipal approuve ladite convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Modification des statuts de la communauté de communes Saint-Aignan/Renazé : intégration des compétences du Syndicat Mixte du Pays de Craon

Le conseil de communauté de communes a, par délibération du 05 octobre 2009, sollicité la modification des statuts de la communauté de communes afin d'y intégrer les compétences du Syndicat mixte du Pays de Craon. Le conseil municipal donne son accord en ce qui concerne cette modification de statuts.

Effacement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public entre le bourg et la Croix Rouge : possibilité d'imputer les dépenses en « section d'investissement »

Lors de l'approbation du projet le 18 mars 2009, la commune devait inscrire les dépenses liées à cette opération en section « dépense de fonctionnement », c'est le régime général. Or, l'article 14 de la loi n°2009-431 du 20 avril 2009 offre la faculté d'imputer ces dépenses en section « d'investissement » sous forme de fonds de concours. Dans ce cas, la commune doit approuver les modalités du régime dérogatoire. Le conseil municipal décide d'appliquer le régime dérogatoire et donne son accord pour la décision modificative du budget correspondante.

Prime de fin d'année 2009

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide de suivre la proposition du comité technique paritaire et d'allouer la somme de 2 372.64 € nette répartie entre les agents proportionnellement à leur temps de travail.

Questions diverses

Régime prioritaire

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, le conseil municipal est invité à réfléchir sur la modification éventuelle du régime prioritaire. A l'unanimité, le conseil municipal décide de maintenir la signalisation actuelle.

Commémoration du 11 novembre

Elle aura lieu le 08 novembre : rassemblement à la mairie à 10h45. Toute la population est invitée à y participer.

Téléthon

Une randonnée cycliste organisée par le comité des fêtes de Laubrières fera étape le samedi 28 novembre à 14h20 à Fontaine-Couverte.

Tableau d'affichage

Le conseil municipal décide d'acheter un tableau d'affichage pour la petite salle derrière la mairie.

Stagiaire

La commune accueillera du 23 novembre au 05 décembre Manon GABÉ en tant que stagiaire.

Recensement de la population 2010

La collecte aura lieu du 21 janvier au 20 février 2010. Toute personne intéressée pour faire agent recenseur sur la commune est invitée à se présenter en Mairie.

Le 15 octobre 2009
Le Maire,